

PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT DE REGION PACA

REG'ART 2020

Exposition métiers d'art

Chapelle Sainte-Praxède, 35 rue Joseph Vernet
Avignon

Du samedi 28 mars au dimanche 5 avril 2020

REG'ART 2020

Exposition métier d'art

Rencontres entre professionnels des métiers d'art
et les professionnels de la décoration d'intérieur

Le jeudi 2 mars 2020 de 16h à 19h



DES
RENCONTRES
B2B

VENEZ À LA RENCONTRE DES SAVOIR-FAIRE DE VOTRE TERRITOIRE

Nous vous proposons de venir à la rencontre des savoir-faire spécifiques des artisans d'art en lien avec la décoration d'intérieur.

Une dizaine d'artisan, venant d'horizon différents tel qu'Avignon, Orange, Pernes les Fontaines, Marseille, Nîmes, Saint Cyr sur Mer, Cabannes, etc, souhaite vous rencontrer lors d'un temps de partage privilégié en tête à tête pour vous présenter leur parcours, leur savoir-faire, leur créativité, leur singularité etc.

Ces artisans œuvrent dans des domaines variés tel que :

- Arts du bois - Ornemaniste, ébéniste, sculpteur
- Ornaments muraux: Création de bijoux d'espace en matière textile
- Abat-jouriste, patines et décors peints sur murs et mobiliers
- Sculpture sur pierre et métal
- Mosaïque - pâte de verre, marbre

REG'ART 2020

Les informations clés

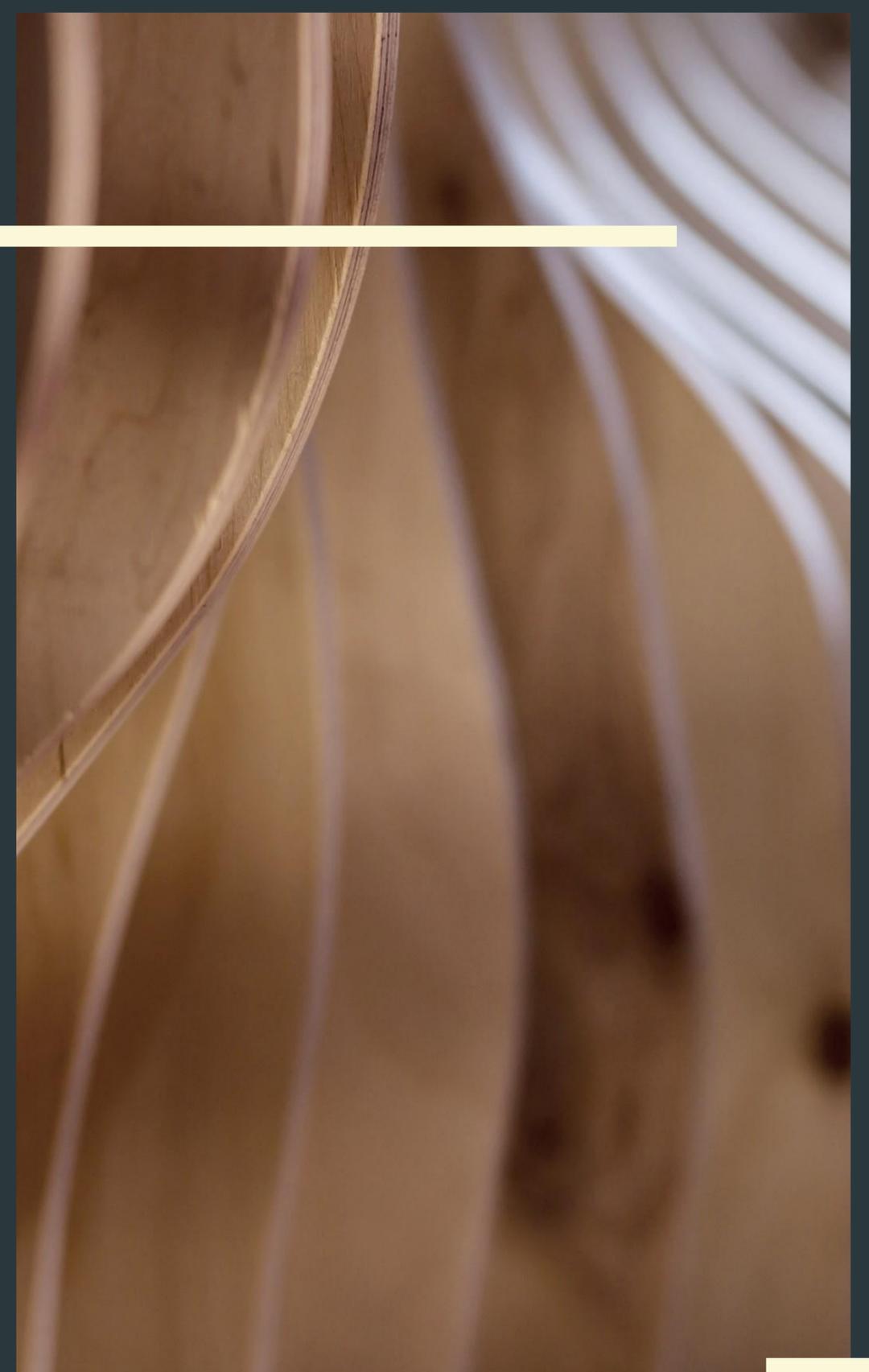
- Qui : un événement de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence Alpes-Côte d'Azur
- Quoi : une exposition régionale des métiers d'art en biennale, de type galerie d'art, avec ventes possibles.
- Où : Chapelle Sainte-Praxède à Avignon
- Quand : du samedi 28 mars au dimanche 5 avril 2020, pendant les Journées Européennes des Métiers d'Art. Avec un temps fort lors de l'Inauguration du 27 mars 2020 et des rencontres avec des professionnels le jeudi 2 avril 2020

Présentation

Organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'exposition REG'ART est une exposition - vente des métiers d'art d'exception. Il s'agit de la première exposition régionale métiers d'art à se positionner en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette exposition inédite, prévue du 28 Mars au 5 Avril 2020, se tiendra dans le cadre privilégié de la Chapelle Sainte-Praxède à Avignon.

Sur une durée de 9 jours, l'exposition mettra en lumière le travail et la créativité de 34 professionnels métiers d'art de la région, rigoureusement sélectionnés par un jury de professionnels. L'exposition dévoilera des œuvres inédites spécialement créées par les artisans d'art sur la thématique 2020 : « Courbes et Lumières ».



LES MÉTIERS D'ART

La Chambre de métiers et la promotion des métiers d'art

L'une des volontés de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de promouvoir l'artisanat d'art comme élément du patrimoine culturel, moteur de développement économique.

Il s'agit de conforter économiquement la filière métiers d'art en prenant appui sur des ressources touristiques en forte croissance et évoluant vers une démarche plus solidaire et plus responsable mais aussi en créant du lien avec d'autres univers dans lesquels ils s'inscrivent tel que les architectes d'intérieur, les designers, etc.

La Chambre de métiers a initié des processus de captation du public par la mise en place d'opérations de valorisation des artisans d'art de grande ampleur, dont l'exposition REG'ART fait partie.

LES MÉTIERS D'ART

Les valeurs du secteur des métiers d'art

L'artisanat d'art représente non seulement une source de richesse matérielle et culturelle, une composante essentielle de l'identité régionale de notre territoire, et constitue aussi le fondement d'un des socles essentiels du patrimoine immatériel français. Ils contribuent à l'image d'excellence de notre pays que beaucoup nous envie. C'est la garantie du 100% fabriqué en local. Créatifs, quotidiens, variés, personnalisés, les produits et services de l'artisanat d'art contribuent à maintenir l'identité d'un territoire et son cadre de vie.

Les métiers d'art sont les ambassadeurs de valeurs d'excellence et véhiculent une image d'élégance, d'authenticité et de travail bien fait. Un bel exemple concret de l'intelligence de la main.

Les métiers d'art font partie de l'histoire, de la culture et du patrimoine de notre pays. Ils détiennent la maîtrise d'un savoir-faire souvent ancestral et profondément ancré dans nos territoires. Ainsi les professionnels des métiers d'art s'illustrent dans des champs très variés et parfois inattendus, allant du domaine de l'ameublement et de la décoration au domaine de l'architecture et des jardins en passant par celui de la mode et des accessoires, etc.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, seconde «région métiers d'art»

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde «région métiers d'art» par son nombre d'entreprises. Terre de couleurs et de contrastes, elle se distingue par la diversité de ses savoir-faire et de ses traditions très localisées.

Ainsi, de nombreux territoires sont marqués par leur appartenance à une activité métiers d'art comme la terre pour Aubagne, Salernes et Moustiers ou encore le verre pour Biot.



LES MÉTIERS D'ART

Définition

La loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises du 18 juin 2014 reconnaît l'existence du secteur économique des métiers d'art comme secteur d'activité à part entière au même titre que les alimentaires, le bâtiment, les services et la fabrication.

D'après son titre II article 20, « relèvent des métiers d'art, selon des modalités définies par un décret en Conseil d'État, les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux qui exercent à titre principal ou secondaire une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ».

Répartition par domaine métiers d'art*



* Arrêté du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art, en application de l'article 20 de la loi n° 96603 du 5 juillet 1996



LA CHAMBRE DE MÉTIER ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'établissement public administratif représentant les intérêts généraux de l'artisanat en Région Sud.

Animée et gérée par ses artisans élus, elle défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « Première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises. Les élus de la Chambre ont fait de la proximité un axe fort de leur mandature.

En effet, l'économie de proximité constitue une force indiscutable des territoires régionaux. La Chambre est ainsi à l'écoute permanente des besoins singuliers des entreprises artisanales, face auxquelles elle a développé des approches spécifiques et des accompagnements individualisés. Ceci à chaque étape de leur vie et de leur développement.

**L'ARTISANAT EST UN ACTEUR MAJEUR DANS L'ÉCONOMIE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR :
L'AUTHENTICITÉ DE SES PRODUITS, LA DETENTION DE SAVOIR-FAIRE SPECIFIQUE, L'IDENTITÉ RÉGIONALE
VÉHICULÉE ET L'ANCRAGE TERRITORIAL.**

Les artisans sont pourvoyeur d'emplois non délocalisables et de lien social.

Les valeurs portées par l'artisanat et ses savoir-faire d'excellence font l'identité et la singularité de notre région. Leur ADN contient les réponses aux attentes et aux défis de la modernité.

Les artisans sont l'essence même du local, des circuits courts, de la créativité, de l'esprit d'entreprendre et de l'innovation.